



Préavis de départ de logement non conforme

Par **adelsan**, le **30/01/2015** à **13:29**

Bonjour,

J'ai envoyé mon preavis réduit à 1 mois il y a qq jours. L'agence m'a appelé il y a 2 jours pour me prévenir de l'acceptation de mon preavis de départ des lieux et j'ai pris rdv avec un commercial pour faire un pré état des lieux.

Aujourd'hui je reçois un courrier comme quoi le preavis est non conforme car je ne leur ai pas fourni l'attestation de pole emploi que l'entreprise doit donner. Sauf que je suis agent commercial indépendant mandaté non salariée. Je n'aurai donc jamais accès à ce document. Que puis je faire?

De plus il y a plus d'1 an que nous demandons le passage d'un expert sur l'assainissement car nous sommes censés être au tout à l'égout mais selon l'agence la propriétaire insiste que nous sommes branchés au réseau ce que dément l'entreprise venue déboucher nos wc l'hiver dernier. Depuis nous n'avons pas du tout été pris en charge pour ce problème... Nous voulons partir le plus vite possible de cette maison. Quels sont mes recours?